Commission de Surveillance des Opérations Électorales

Procès-verbal de la réunion du 14 mars 2024

Présents : M. Marcel BAFAU Président de la Ligue
M. Antoine NELSON Secrétaire général de la Ligue
Madame Katia BECHET
MM. Albert CAYOL – Gérard FAUBERT – Akim EL ALLAOUI – Georges JEAN-MARIE

Il est rappelé les prérogatives de cette Commission précisées à l'article 16 des statuts de la Ligue :
« La Commission de Surveillance des Opérations Électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité Directeur et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.
Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité Directeur, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la Fédération, d'une Ligue ou d'un District.
Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.
Elle a compétence pour :
- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »

Ce préambule étant affirmé, Le Président et le secrétaire général de la Ligue quittent la salle et la Commission passe à l'ordre du jour auquel a été inscrit : Mise en place du bureau de la commission

Après concertation le bureau validé est le suivant:
Présidente : **Katia BECHET**
Secrétaire : Georges **JEAN-MARIE**
Secrétaire Adjoint : **Akim EL ALLAOUI**
Membres : **Albert CAYOL et Gérard FAUBERT**

Le secrétaire	**La Présidente**
Georges JEAN-MARIE	**Katia BECHET**